

NOTRE PARCOURS, NOS REFERENCES ...

PARCOURS PROFESSIONNEL

BTS arts graphiques option communication graphique
Formation au métier de formateur professionnel
CAP photographique option laboratoire
BAC C

REFERENCES PROFESSIONNELLES

FORMATION :

I-CLIC Formation, AVANTAGES Formation, M2RCP Rectorat d'Amiens, JOBFORMATION, PROXI-FORMATION, CEFYRH, Orphelins Apprentis d'Auteuil, SIFOR JADE, CNFPT Grande Couronne, Agence ANGIE, BASF, Petits Frères des Pauvres ...

PRODUCTION

ATELIERS JANJAC, Atelier de Prépresse numérique et laboratoire photographique professionnel :

Responsable de la formation interne et soutien technique

Responsable de production

Responsable du service photogravure

Responsable du service flashage

Responsable et créateur du service épreuve numérique

Responsable du service tirage photographique noir et blanc

Adjoint du service photographique couleur

Tireur filtreur couleur et montage photo traditionnel

Société **UNIPUBLICITÉ**, Développeur, tireur filtreur couleur, N&B, duplication d'ektas, prise de vue studio

ECPA, Service cinématographique et photographique des armées

Indépendant : Prise de vue book comédien, photographe de cinéma, spectacle



SARL
Boris DESMOTS
FORMATION

DES FORMATIONS TELLES QUE VOUS LE DESIREZ !

- Sur votre lieu de travail, à votre domicile, ou en salle de formation au plus près de votre choix.
- Sur votre matériel ou bien avec notre matériel.
- En groupe (maxi 8 personnes), ou en individuel.
- Pour débutant comme pour expert.
- Adaptées à vos besoins professionnels ou plus généralistes.
- Au rythme qui vous convient, journée ou demi-journée.
- Méthodologie adaptée à vos capacités et optimisant vos compétences.
- Totalement modulables suivant vos choix et le conseil de formateurs professionnels

N° Siret : 502 488 463 00014

69 rue Gervais DESCAUCHEREUX 60320 BETHISY SAINT MARTIN
03.44.39.02.81 / 06.74.70.62.63 / boris.desmots@laposte.net

DOMAINES D'INTERVENTION

SYSTEME : MAC ou PC

- Initiation Informatique
- Conseil à l'investissement matériel
- Microsoft Windows XP ou Vista (Seven à venir)
- MAC OS X ou antérieur
- Installation système, maintenance et mise à jour

BUREAUTIQUE : Microsoft Office, Open Office

- Traitement de texte Word ou Writer
- Tableur Excel ou Calc
- Présentation multimédia Powerpoint ou Impress
- Mise en page, Publisher
- Messagerie Outlook ou Mozilla Thunderbird
- Internet Explorer ou Mozilla Firefox

P.A.O : Suite Adobe Créative CS4 et antérieurs

- Photoshop, traitement de l'image (retouche, chromie, montage, etc ...)
- Illustrator, dessin vectoriel, mise en page
- InDesign, mise en page, catalogue, affiche, etc ...
- Dreamweaver, création de site Internet
- Mais aussi, PageMaker, Quark Xpress, Freehand ...

PRÉPRESSE : Procédés d'acquisition numérique / Gestion colorimétrique (profil ICC, Colorsync) Techniques d'impression professionnelle (flashage, shooting, grand format) Mise en page, graphisme, montage et retouche numérique

PHOTO : Montage, tirage et prise de vue photo argentique, numérique

Domaines non exhaustifs, n'hésitez pas à nous contacter pour toutes autres demandes!

FINANCEMENT DES FORMATIONS

Le Plan de Formation

Pour qui ? Salariés en CDD ou en CDI, sans condition d'ancienneté. Les intérimaires aussi peuvent demander à bénéficier de formations financées par leur entreprise de travail temporaire.

Principe : La plupart des entreprises planifient sur l'année leurs actions de formation dans un plan de formation. Mais même si votre entreprise n'a pas conçu de plan, vous pouvez lui demander de prendre en charge votre formation.

Prise en charge : Elle est assurée par l'organisme paritaire collecteur agréé

Le Droit Individuel à la Formation (DIF)

Pour qui ? Tous les salariés du secteur privé en CDI, en CDD ou intérimaires.

Principe : Le DIF permet aux salariés, en accord avec l'employeur, de bénéficier de 20 heures de formation par an, cumulables sur 6 ans et financées par leur entreprise. La formation peut avoir lieu en dehors ou pendant le temps de travail (suivant les accords pris par les partenaires sociaux).

Prise en charge : Elle est assurée par l'organisme paritaire collecteur agréé au titre du DIF. Si la formation se déroule hors temps de travail, l'entreprise reverse en sus au salarié une allocation de formation correspondant à 50% de son salaire horaire.

Le Congé Individuel de Formation (CIF)

Pour qui ? Salariés en CDD ou CDI, intérimaires, demandeurs d'emploi.

Principe : Le CIF permet de suivre pendant un an à temps plein ou 1200 heures à temps partiel une formation de son choix, pendant le temps de travail.

Prise en charge : Elle est assurée par l'organisme paritaire collecteur agréé au titre du CIF (Fongecif ou OPCA) auquel cotise votre entreprise. Si le dossier est accepté, la rémunération, le coût de la formation, les frais de transport et les frais d'hébergement pourront être pris en charge.

La formation des demandeurs d'emploi

Comment faire ? Suivant votre parcours, plusieurs cas de figure :

* Si vous venez de terminer un CDD, vous pouvez obtenir un CIF

* Si vous occupiez un poste de technicien supérieur, et visez une formation supérieure conduisant à un diplôme, vous pouvez bénéficier du dispositif Objectif cadres du ministère de l'Emploi.

* Dans les autres cas, vous pouvez demander à bénéficier d'une formation dans le cadre d'un PARE (Plan d'aide au retour à l'emploi).

* Dans tous les cas, n'hésitez pas à taper à toutes les portes. Votre mairie, votre conseil général ou régional, votre caisse de retraite peuvent aussi contribuer au financement de votre formation